

12^e école d'été d'histoire économique

26-27-28 août 2024

Suse (Italie)

LES ÉCONOMIES DE LA NATURE AUX ÉPOQUES MÉDIÉVALE ET MODERNE

La 12^e école d'été d'histoire économique se réunira à Suse (Piémont, Italie) les 26, 27 et 28 août 2024.

Elle aura pour thème « **Les économies de la nature aux époques médiévale et moderne** ». Cette thématique permettra de poursuivre et d'approfondir celles qui ont été développées les années précédentes (la valeur des choses, la pauvreté, les biens communs, les moyens de paiement, la qualité, l'organisation du travail, les écritures de l'économie, entreprendre, la circulation des savoirs, le risque, les espaces du commerce) ¹.

La 12^e école d'été d'histoire économique se propose d'aborder le thème fondamental de l'usage que les sociétés médiévale et moderne font de la nature, c'est-à-dire de la façon dont les éléments constituant leur environnement sont transformés pour être insérés dans les processus de production, d'échange et de consommation devenant ainsi des ressources aux fonctions multiples transformant aussi de façon fondamentale le cadre de vie des hommes, contribuant à la construction de paysages ruraux ou urbains. Il y a là une question qui relève de l'épistémologie autant que du savoir empirique, le recouvrement partiel entre deux sous-disciplines, l'histoire économique et l'histoire environnementale, faisant question.

Institutions partenaires

L'école d'été d'histoire économique rassemblera des chercheurs, des enseignants-chercheurs, des chercheurs postdoctoraux, et des doctorants de toutes nationalités. Les institutions partenaires sont l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, l'Université de Toulouse Jean-Jaurès, l'EPHE, les Archives Nationales et le CNRS. Les laboratoires impliqués sont les suivants : LAMOP (UMR 8589, Paris 1/CNRS), FRAMESPA (UMR 5136, Toulouse Jean-Jaurès/CNRS), IDHE.S (UMR 8533 Paris 1, Paris-Nanterre, ENS Cachan/CNRS), SAPRAT (EA 4116 EPHE), BETA (UMR 7522, Strasbourg, Lorraine, Inrae/CNRS).

La manifestation reçoit également l'appui financier du LabEx HASTEC (Histoire et Anthropologie des Savoirs, des Techniques et des Croyances) et se déroule sous le patronage de l'Association Française d'Histoire économique (AFHé).

Organisateurs / comité scientifique

Michela BARBOT (CNRS ENS Cachan, Idhe.s), Patrice BAUBEAU (Univ. Paris-Nanterre, Idhe.s), Marc BOMPAIRE (EPHE, Saprat), Julie CLAUSTRE (Université Paris-Cité, Ict), Anne CONCHON (Univ. Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Idhe.s), Laurent FELLER (Univ. Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Lamop), Agnès GRAMAIN (Université de Lorraine, Beta), Jérôme HAYEZ (CNRS, Lamop), Emmanuel HUERTAS (Univ. Toulouse Jean-Jaurès, Framespa), Jean-François MOUFFLET (Archives Nationales), Cédric QUERTIER, (CNRS, Lamop)

¹ Pour les sessions précédentes, voir <http://terrae.univ-tlse2.fr/accueil-terrae/operations/ecoles-d-ete-d-histoire-economique-452786.kjsp?RH=1322144697526>

Dates et lieu

Suse (Piémont, Italie) du 26 au 28 août 2022

(arrivée des participants le 25 août dans l'après midi. Nuit d'hébergement supplémentaire prise en charge si départ le 29 août)

Objectifs et nature de l'opération

La nature du thème implique, outre la mobilisation d'historiens médiévistes et modernistes, la présence d'archéologues et d'économistes. La méthode proposée est de faire présenter une série d'exposés par des spécialistes et de les mettre en débat. Elle permet également de faire dialoguer médiévistes et modernistes et comparer l'avancée de leurs réflexions sur un thème donné, voire d'infléchir les doctrines. Le but poursuivi est d'approfondir nos connaissances et nos réflexions tout en permettant à des doctorants ou à des postdoctorants de s'associer aux travaux par une participation active. La partition des doctorants et postdoctorants prendra la forme d'exposés et de prises de paroles dans le débat suivant les interventions.

Thématique de la session 2024

La 12^e école d'été d'histoire économique se propose d'aborder le thème fondamental de l'usage que les sociétés médiévale et moderne font de la nature, c'est-à-dire de la façon dont les éléments constituant leur environnement sont transformés pour être insérés dans les processus de production, d'échange et de consommation devenant ainsi des ressources aux fonctions multiples transformant aussi de façon fondamentale le cadre de vie des hommes, contribuant à la construction de paysages ruraux ou urbains. Il y a là une question qui relève de l'épistémologie autant que du savoir empirique, le recouvrement partiel entre deux sous-disciplines, l'histoire économique et l'histoire environnementale, faisant question. Leur coexistence se traduit nécessairement par des inflexions problématiques et par la redéfinition de concepts en usage de part et d'autre. Elle a des incidences sur les enquêtes en cours ou à entreprendre. L'insertion de problématiques environnementales permet ainsi de reprendre à nouveaux frais des questions classiques, comme, par exemple, celle des défrichements médiévaux qui ne peuvent plus être pensés sans une telle perspective environnementale, sans que pour autant la question économique, à savoir l'accroissement de la production céréalière, doive ou puisse être minorée. Inversement, la nature fait peser des contraintes sur les activités économiques orientant et limitant, par exemple, la question des circulations.

La question des rapports de l'homme et de la nature recouvre toute une série de préoccupations et de thèmes qui peuvent être abordés pour eux-mêmes ou être insérés dans des problématiques relevant de plusieurs disciplines (histoire économique, histoire environnementale mais aussi archéologie, anthropologie, philosophie ou théologie). La liste que l'on pourrait dresser des domaines abordés ou à aborder est longue et souvent problématique : les incidences économiques des interactions homme-nature recouvrent un champ presque illimité que l'on masque parfois en ayant recours à des concepts englobants et d'un usage extensif comme celui de « ressources naturelles ». On peut ajouter que le concept de nature est lui-même englobant et en grande partie dialectique. Cela implique l'énergie, le bois et la forêt, la gestion des eaux vives ou dormantes, les relations avec le monde animal, de l'élevage à la chasse, l'agriculture aussi, bien évidemment, le climat (au sens large ou local) ? Tout cela a toujours fait partie du questionnement historien et peut être orienté dans plusieurs directions selon que l'on s'intéresse à la subsistance des

hommes ou que l'on place l'environnement et les questions d'équilibre écologique ou de durabilité au cœur du dispositif intellectuel, ou encore que l'on place la représentation des activités humaines au cœur de ses problématiques.

La subsistance des hommes, sous toutes ses formes, est au cœur de l'histoire économique dont les méthodes et les propos visent à expliciter les transformations des sociétés en interrogeant leur action sur la matière. Cette attitude a pour conséquence, souvent, de considérer le cadre environnemental comme inerte et stable ou de le donner comme indifférent. Ces transformations à l'époque médiévale ont en tout cas permis de construire les paysages et le cadre de vie qui structure encore notre environnement. L'accroissement brutal des techniques et des savoirs portant sur la nature qui se produit à l'époque moderne permet de dépasser des seuils techniques et, surtout, d'avoir sur l'environnement une action plus profonde. Pour les historiens de l'économie, les interactions entre l'homme et la nature ont pour fonction de produire et d'échanger des richesses, les modifications du cadre environnemental étant par conséquent inhérentes à l'action économique des sociétés et les transformations des paysages comme les modifications des écosystèmes en font partie, l'environnement étant façonné ou détruit par l'activité humaine.

À l'inverse, l'histoire environnementale tend à faire de la question de la subsistance une question subordonnée ou adventice, le véritable sujet étant constitué par les objets étudiés, les climats, la forêt, l'eau, sur lesquels l'action humaine n'est que l'un des éléments à prendre en considération. C'est particulièrement évident pour le climat, où l'action humaine peut être considérée comme ayant une incidence négligeable jusqu'à la révolution industrielle.

L'émergence de l'histoire environnementale en tant que champ disciplinaire nouveau amène par conséquent à repenser des approches qui n'ont jamais été abandonnées mais ont pu sembler minorées par les historiens de l'économie. Cette étude pose naturellement des problèmes inhérents à la nature même de l'objet étudié. S'il existe, bien évidemment, une conception médiévale de la nature, elle ne va pas jusqu'à proposer des corpus d'idées qui décriraient l'action de l'homme sur le milieu ou même décrirait les paysages de façon linéaire autrement que par des gloses, des commentaires ou des listes. Inversement, les actions humaines peuvent être pensées sur le mode de la nature. Seul le vocabulaire de l'action permet de comprendre ce qui se produit effectivement. Ainsi, l'examen de mots comme « artigues », « essarts », *exstirpare* est la meilleure voie d'accès au phénomène fondamental que furent les défrichements et la transformation des incultes en champs permanents dont la juxtaposition forme l'ossature du paysage rural jusqu'aux grands remembrements des années 1960. Cela pose la question de savoir si la nature est perçue pour les produits qu'elle fournit ou les services qu'elle assure ou si elle existe également par elle-même, en fonction d'un « sens » plus général, suprahumain.

Le savoir technique médiéval est, d'autre part, un savoir essentiellement pratique et, même lorsqu'il doit traiter de questions complexes comme celles ayant trait aux mines, qu'il s'agisse de l'extraction du minerai ou de l'exhaure des galeries, ou de toute autre forme d'expertise, il ne permet pas de passage à la généralité sinon par un raisonnement par analogie. C'est à chaque fois un cas concret que des experts examinent et jaugent en fonction de leur expérience et pour lequel ils « bricolent des solutions ». Il en va de même pour les questions économiques, traitées tardivement sous l'angle éthico-économique. Jusqu'à la fin du XIII^e siècle, c'est-à-dire jusqu'à ce que la réflexion des Franciscains ne bouleverse les cadres à l'intérieur desquels se déploie la réflexion de l'Église, aucune théorie n'a été formalisée et seule l'apparition de mots nouveaux, comme par exemple le *resicum*, par exemple, permet de comprendre que des catégories nouvelles font leur apparition. La formalisation de ce savoir pratique se fait à l'époque moderne et culmine avec l'Encyclopédie de Diderot et d'Alembert. Elle autorise la rationalisation de l'exploitation et favorise l'apparition d'entreprises complexes comme celles montées par Buffon dans ses forges, opérée, malgré son évidente modernité, sur des fondements anciens parce que reposant sur le recours au bois pour la fourniture de l'énergie, au moment où, en Angleterre, l'usage du charbon de terre bouleverse les conditions générales de l'économie, vouant les forges anciennes à dépérir et ayant par conséquent

des effets sur la gestion de la forêt. Les sources d'énergie et leur mobilisation différentielle sont à l'origine de la divergence des économies (Pomeranz).

Savoirs et rationalité pratiques, savoirs et rationalités techniques, descriptions économiques de la nature et du milieu inventaires, classifications, nomenclature s'entrecroisent donc autour de cette question, justifiant le titre *économies de la nature* et la perspective adoptée, à la jonction de deux sous-disciplines pour aborder une thématique rarement affrontée directement par les historiens, malgré l'avance considérable qu'ont pris les modernistes dans cette perspective.

Historiographie/économie/archéologie

La complexité de la question justifiera une attention particulière portée à l'historiographie. De rares médiévistes et de nombreux modernistes ont utilisé les méthodes et les apports des sciences de l'environnement pour faire progresser leur réflexion. Quant aux archéologues, les sciences de l'environnement ont bouleversé leur approche du terrain et de l'histoire par le recours principalement à l'observation, à la cartographie, à l'examen des modifications des territoires, à leurs aménagements et à leurs transformations du fait de l'action humaine. Entre la rationalité muette des acteurs et l'empirisme assumé des historiens, la question de l'environnement fournit un terrain de jeu tout à fait pertinent pour réfléchir à ce qu'est effectivement l'économie et à ce qu'est l'histoire.

L'exploitation et la valorisation de la nature

Les systèmes techniques médiévaux et modernes se développent sur une pluralité de niveaux. Le premier est l'exploitation directe des plantes et des animaux. Le bois est ainsi à la fois matériau de construction, donc matière première, mais il est aussi source d'énergie domestique ou industrielle, fours à chaux, fours à céramique, fours de verriers en faisant un usage intense, obligé et presque unique jusqu'à ce que le charbon de terre soit mobilisé. Les arbres fournissent aussi du fourrage et des fibres textiles lorsqu'ils sont émondés et le petit bois nécessaire aux travaux agricoles comme par exemple les échelas indispensables à la viticulture. Ils sont également indispensables à la guerre, fournissant le matériau de construction des engins de siège et des moyens de déplacement ou celui des navires de commerce ou de guerre. Les plantes, sélectionnées et améliorées, choisies en fonction des sols mais aussi des climats

L'eau fournit l'un des moyens d'accéder à une énergie par captation et transformation de la force hydraulique, les moulins étant les instruments permettant de passer, par la médiation d'installations complexes, du mouvement linéaire et continu du courant au mouvement circulaire de la meule ou à celui alternatif du marteau de forge. Or, l'installation hydraulique complexe qu'est le moulin a des incidences importantes sur l'environnement immédiat de la construction. Le creusement d'un bief permet certes d'alimenter une chute qui, à son tour, mettra en mouvement le mécanisme de la meule ou du marteau de forge. Il a aussi comme effet de permettre l'élevage de poissons et de modifier le tracé du cours de la rivière. On touche, avec cet objet, à un grand nombre de compartiments : l'eau courante comme source d'énergie ; l'eau dormante comme réserve alimentaire potentielle ou effective ; la mobilisation de la force hydraulique afin de transformer des objets (grain en farine ou fonte en fer) et de les rendre propres à la consommation humaine. L'énergie, l'alimentation, la transformation des objets sont des aussi des éléments de la fabrication des paysages, de leur façonnement plus ou moins durable. La maîtrise croissante de l'hydraulique a été au Moyen Âge l'un des facteurs ayant permis la bonification, que ce soit par l'assèchement de zones humides ou, au contraire, par la création d'étangs à fins d'assainissement et d'empeusement permettant d'accroître la production de protéines non carnées. L'accès à l'énergie se fait aussi à travers l'exploitation ou la gestion de la forêt dont les implications vont très au-delà de la seule question énergétique. C'est l'une des questions les plus importantes qui se soient posées aux sociétés médiévale et moderne et qui a déterminé des implantations industrielles nécessitant à la fois de l'eau et du feu.

Autour du bois et de l'eau se construisent des systèmes techniques complexes qui permettent la diversification de la production et la spécialisation des productions dans le cadre d'une offre marchande qui s'accroît même durant les périodes de crise : la fin du Moyen Âge et l'époque moderne voient ainsi le développement d'une industrie sidérurgique renouvelée reposant sur des innovations techniques qui modifient le rapport au feu et à l'eau à travers des procédés novateurs.

Modes d'appropriation et conflits d'usage

Exploiter la nature signifie que l'on se reconnaît des droits sur les éléments la composant : la terre, les eaux (dormantes ou courantes), l'air même sont des biens partagés mais auxquels on n'accède pas toujours de la même manière. Les eaux courantes font partie, au Moyen Âge, du domaine public, sur lequel seul le souverain a des droits au demeurant imprescriptibles. Ces droits se décomposent en une multitude d'autres droits en fonction des besoins : puiser de l'eau pour une industrie et détourner le cours d'une rivière, droits de pêche, droit immobilier impliqué par la construction d'un moulin : les modes d'appropriation sont en fait infinis. Ils vont de la propriété individuelle à l'appropriation collective dans le cas des communs. Il faut à chaque fois définir ce que chacun peut faire en matière de cession, de transmission et d'usage. Dans le cas de l'économie montagnarde, par exemple, le partage des droits sur les alpages est un problème constant. À partir du XIV^e siècle, le développement de l'élevage transhumant en Europe méditerranéenne modifie profondément le rapport à l'espace de sociétés rurales qui doivent en plaine partager les zones de pâture avec les troupeaux des éleveurs urbains et, à la montagne, développer une économie du louage des estives, tout en cherchant à l'équilibrer avec leurs propres besoins. Enfin, le système des *drailles* et des *tratturi* a comme conséquence un renforcement des contrôles du public sur les espaces villageois qui ne sont plus sous le contrôle exclusif d'un seigneur local ou d'une communauté paysanne mais de plus en plus insérés dans un système économique régional, formant un véritable district.

Contraintes et risques

Les intempéries, les orages, les tempêtes font courir un risque permanent aux sociétés occidentales que les oscillations climatiques renforcent et contre lesquels il est impossible de se prémunir. Les montagnes, les mers et les forêts sont à la fois des obstacles à la circulation et des éléments périlleux, parfois mystérieux, qu'il faut connaître pour pouvoir en user. Leur présence conditionne partiellement celle des animaux. Ceux-ci sont omniprésents dans la vie.

Ils offrent une source d'énergie primaire par le portage et la traction. Ils fournissent aussi les protéines nécessaires à la vie humaine. Ils sont également une source de matière première : la peau pour les chaussures ou pour le parchemin, la viande, bien sûr, mais aussi, de plus en plus, à partir du XII^e siècle, la laine des moutons. Leur présence est une aubaine qui fait cependant courir des risques. Les porcs divaguant en ville sont un souci constant pour les autorités publiques à la fois pour des raisons d'hygiène et des raisons de sécurité. Les réglementations urbaines qui limitent et encadrent l'élevage en ville sont l'un des aspects de la conception de normes visant à limiter la pollution et les nuisances et qui déterminent les zonages urbains. Les activités puantes ou dangereuses sont ainsi définies et reléguées dans des quartiers spécifiques ou rejetées en dehors de l'espace urbain, en périphérie ou en aval des rivières. Les animaux sauvages, de leur côté, sont là, à la fois comme menace, à des degrés divers, et comme proies fournissant des compléments alimentaires. Le loup et l'ours vivent, durant tout le Moyen Âge, au voisinage des hommes dans les forêts occidentales. Le renard, de son côté, fait peser sur les basse-cours une menace qui s'accroît au fur et à mesure que les espaces boisés, et donc les proies accessibles à cet animal, régressent. La chasse, qui implique le parcours de vastes espaces réservés, c'est-à-dire où l'activité agricole est exclue ou fortement réglementée, est une nécessité sociale pour l'aristocratie militaire qui y trouve à la fois du plaisir et un entraînement physique au combat.

Des économies durables ?

L'exploitation des matières premières est, pour l'époque médiévale, un sujet en cours d'approfondissement, très lié à l'histoire des techniques. L'histoire des climats dépend en partie de l'étude des rayonnements solaires ou des glaces du Groënland : elle relève pour une part d'une *histoire naturelle* indispensable à la compréhension de l'évolution des milieux. La vitalité de l'économie dépend cependant de la capacité des sociétés à exploiter les matières premières minérales et à en tirer parti. Qu'il s'agisse des carrières de pierre ou des minières d'où le fer est extrait, ou encore des galeries d'où le plomb argentifère ou l'or sont tirés, des techniques de plus en plus sophistiquées permettent d'accéder aux différents métaux dont l'activité humaine se sert aussi bien pour la production d'armes, d'outils ou d'ustensiles divers. Il existe une chronologie particulière, liée aux découvertes de filons et aux modifications des techniques utilisées. Les matières premières donnent lieu également à un trafic commercial important, l'alun faisant l'objet, jusqu'aux grandes découvertes italiennes du XV^e siècle en Toscane et dans le Latium, d'un intense trafic entre l'Anatolie et l'Europe occidentale.

L'école d'été se propose d'aborder la question en **dix sessions** : 1. L'historiographie médiévale et moderne 2. Le point de vue des économistes et des archéologues 3. L'exploitation et la valorisation de la nature 4. Modes d'appropriation et conflits d'usage 5. Contraintes et risques 6. Des économies durables ? Et quatre sessions de doctorants et post-doctorants (appel à candidatures).

Modalités d'inscription pour les doctorants / postdoctorants

Des places sont disponibles pour les jeunes chercheurs – doctorants ou post-doctorants – en histoire économique médiévale et moderne, en économie, sociologie, géographie et archéologie. Les langues de travail étant l'anglais et le français, les candidats devront avoir une connaissance minimale des deux langues (l'expression orale se fera dans la langue de son choix).

Il sera demandé aux candidats **une communication orale** de 20 minutes en rapport avec le sujet des journées. Cette communication se fera à partir de la présentation d'un fonds d'archives ou d'une source d'histoire économique qui a été au cœur de leur recherche.

L'organisation prendra en charge l'intégralité du séjour sur place. Les frais de déplacement (aller-retour) seront remboursés jusqu'à 200 euros.

Le nombre des places étant limité, les candidatures seront examinées par un comité de sélection composé des organisateurs scientifiques des journées.

Le dossier (en anglais ou en français) comprendra :

- . Un *curriculum vitae* détaillé
- . Une présentation (2 pages minimum) du sujet de doctorat, des sources utilisées et de la communication orale envisagée.

Les dossiers de candidature sont à envoyer avant le 1 mai 2024 (réponse le 7 mai) à Emmanuel Huertas (Univ. Toulouse Jean-Jaurès) : emmanuel.huertas@univ-tlse2.fr